Direction Technique Nationale / Sports collectifs .

F.A.S.S (3)

Rappel du règlement technique
Extrait du guide technique
Hand BALL

- Nature de la compétition : championnat national scolaire inter ASS .
- Wilaya organisatrice : Médéa
- Période : Du 11 au 17 / 07/2018
- Catégories : minimes /cadettes (F / G)

1- Qualification : Sont qualifiées les A.S.S championnes de régions, la wilaya organisatrice et une équipe du grand / sud.

2 - Composition de la délégation :

Athlètes	Entraîneurs	Chef de délégation	Chauffeur	Total
12	02	01	01	16

N/B : pour les équipes féminines un entraîneur + une accompagnatrice.
Un (01) chef de délégation par wilaya quelle que soit le nombre des équipes qualifiées.
Ne seront pris en charge par la wilaya organisatrice, que les personnes portées sur la fiche de confirmation ou porteur d'un ordre de mission.

3 - Equipement (tenue) :

- Les joueurs (es) de champs d'une équipe doivent porter un équipement uniforme de même couleur.
- Le même règlement s'applique pour les gardiens de but dont la couleur des tenues doit être la même et différente de celle des joueurs de champs des deux équipes et des gardiens de But de l'équipes adverse.
- Si les couleurs des tenues des deux équipes prêtent à confusion, l'équipe placée deuxième du programme sera dans l'obligation de changer l'équipement.

4 Le Ballon :

Les dimensions du ballon (la circonférence et le poids) sont :

- Pour la catégorie masculine au –dessus de 16 ans
  58 à 60 cm et 426 à 475 g (dimension IHF 3)
- Pour la catégorie féminine au –dessus de 16 ans
- Pour l'équipe masculine de 12 à 16 ans
  54 à 56 cm et 325 à 375 g (dimension IHF 2)

5 . Le système de compétition et la durée des rencontres (temps de jeu)

La durée des rencontres est la même pour les deux sexes de la même catégorie.

- Cadette- minime (F/G)

Nombre d'équipes	Système de compétition	Catégorie	Durée des rencontres	
			T/préliminaire	T/ principal
6 équipes et plus	Championnat à 02 groupes	Minime (F/G)	2 x 20 mn	2 x 25 mn
		Cadette (F/G)		
5 équipes et moins	Championnat à 01 groupe	Minime / cadette (F/G)	2 x 20 mn	2 x 25 mn

Le système de compétition sera arrêté lors de la réunion technique selon le nombre des équipes présentes par catégorie.

6 . Classement et qualification :

A l'issue du premier tour un classement sera établi en fonction des résultats obtenus :

- Victoire ----------> 02 points
- Egalité ---------- > 01 point
- Défaite ---------- >00 point

7. Cas d'égalité :

7-1 cas d'égalité dans un match (tour préliminaire)

- Homologation du résultat.

7-2 Cas d'égalité dans un match (tour principal) classement -1/2 finale-finale.

- Une 1ere prolongation de 02 x 05 mn , si l'égalité persiste ,
- Une 2ème prolongation de 02 x 05 mn , si l'égalité persiste ,
- Il sera procédé aux jets de 7m, (05 jets par équipe et cela jusqu'à détermination d'un vainqueur.

7-3 le règlement applicable pour les jets de 7m.

- Un joueur disqualifié ou expulsé pendant la période de jet de 7m peut être remplacé.

8- Cas d'égalité dans le groupe :

Si deux ou plusieurs équipes du même groupe se trouvent à égalité au classement pour les départager on procède par :

8-1 Goal avérage particulier

- Les résultats des matchs ayant opposés les équipes impliquées.
- La différence de buts des matchs ayant opposé les équipes impliquées
- Le plus grand nombre de buts (meilleure attaque), des matchs ayant opposés les équipes impliquées.

8-2 Goal avérage général

- La différence de buts (l'ensemble des matchs de groupe) si l'égalité persiste.
- Le tirage au sort en présence des représentants des équipes concernées et du délégué technique FASS.

9 / lors du championnat national, les équipes qualifiées doivent présenter obligatoirement les pièces suivantes.

- Les licences des athlètes et des entraîneurs.
- La fiche de confirmation établie par la FASS.
- Certificat de scolarité individuel pour l'année en cour.
- Pièce d'identité nationale pour les cadets (ttes).
- Carte scolaire pour les minimes.(F/G)

Les ligues doivent confirmer leur participation une semaine avant la date du national

Direction technique nationale / sports collectifs

F.A.S.S (3)

Rappel du règlement technique
Foot Ball

Nature de la manifestation : championnat national inter A.S.S
Wilaya organisatrice : Médéa
Période : du 04 au 10/07/2018
Catégories : Minime – Cadette et la catégorie unique fille.

1 – Qualification : sont qualifiés au national les huit A.S.S championnes de régions , la wilaya organisatrice et une équipe du grand / sud .

2- La composition de la délégation :

Catégorie	Athlètes	Entraîneurs	Chauffeur	Total
Minime	16	02	01	19
Cadettes	16	02 dont un principal	01	19
C/unique filles	12	02	01	15

N/B : pour les équipes féminines un entraîneur + une accompagnatrice.

03 Equipement (tenue)

- Les joueurs (es) de champs d'une équipe doivent porter un équipement uniforme de même couleur.
- Si les couleurs des tenues des deux équipes prêtent à confusion, l'équipe placée deuxième du programme sera dans l'obligation de changer l'équipement.
- Le Port du protège tibia est obligatoire.

4. La durée des rencontres (temps de jeu) :

Nombre d'équipes	Système de compétition	Catégorie	Durée des rencontres	
			T.Préliminaire	T.Principal
06 équipes et plus	Championnat à 2 groupes	Minime G	2x20mn	2x30mn
		Cadette (G)	2x30mn	2x35mn
		Catégorie unique (F)	2x20mn	2x25mn
05 équipes et moins	Championnat à un groupe			
			M/G 2X30mn	
			C/G 2X35mn	
			Filles 2x25mn	

5Le classement et qualification :

A l'issue du tour préliminaire, un classement sera établi en fonction des résultats obtenus

- Victoire : ……..> 03 points
- Egalité :……> 01 point
- Défaite :……> 00 point

6 Cas d'égalité dans un match :

6.1 Tour préliminaire

- Homologation du résultat

6.2 Cas d'égalité dans un match de (1/2 finale, finale, match de classement) pour départager les équipes à égalité, on procède directement aux tirs au but.

6.3 Cas d'égalité dans le groupe :

Si deux ou plusieurs équipes du même groupe se trouvent à égalité au classement, pour les départager, on procède par :

- Le goal avérage particulier
- Le goal avérage général, si l'égalité persiste
- Une désignation par tirage au sort en présence du délégué FASS et des représentants des équipes impliquées.

7 / lors du championnat national, les équipes qualifiées doivent présenter obligatoirement les pièces suivantes.

- Les licences des athlètes et des entraîneurs
- Certificat de scolarité individuel de l'année en cour .
- Pièce d'identité nationale pour les cadets (ttes)
- Carte scolaire pour les minimes (F/G).

Les ligues doivent confirmer leur participation une semaine avant la date du national

